

PÉRIODE D'ACCREDITATION : 2022 / 2026

UNIVERSITÉ PAUL SABATIER

---

# SYLLABUS MASTER

Mention Management des systèmes d'information

M2 Management Responsable et Collaboratif

---

<http://www.fsi.univ-tlse3.fr/>

2022 / 2023

9 JUIN 2023

# SOMMAIRE

---

PRÉSENTATION . . . . .	3
PRÉSENTATION DE LA MENTION . . . . .	3
Mention Management des systèmes d'information . . . . .	3
PRÉSENTATION DE L'ANNÉE DE M2 Management Responsable et Collaboratif	3
RUBRIQUE CONTACTS . . . . .	4
CONTACTS PARCOURS . . . . .	4
CONTACTS MENTION . . . . .	4
CONTACTS DÉPARTEMENT : FSI.Gestion . . . . .	4
Tableau Synthétique des UE de la formation . . . . .	5
LISTE DES UE . . . . .	7
GLOSSAIRE . . . . .	16
TERMES GÉNÉRAUX . . . . .	16
TERMES ASSOCIÉS AUX DIPLOMES . . . . .	16
TERMES ASSOCIÉS AUX ENSEIGNEMENTS . . . . .	17

# PRÉSENTATION

---

## PRÉSENTATION DE LA MENTION

### MENTION MANAGEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION

La finalité de la mention MSI est de former des **spécialistes du pilotage de l'organisation qui maîtrisent les systèmes d'information qu'il requiert et qui sont dotés d'une culture forte en ingénierie et management de projet**. Ils sont ainsi capables, en amont, de porter un projet de développement ou de participer activement à sa conception et, en aval, d'en évaluer les effets et d'engager des actions d'amélioration. Les compétences à développer permettent ainsi, dans tous les domaines du management :

- de résoudre efficacement les problèmes récurrents de la gestion, fonctionnels ou transversaux ;
- d'appréhender et de traiter les problèmes complexes ou inédits de développement, d'amélioration ou d'optimisation, de conception ou de reconfiguration.

Métiers préparés (en plus de la préparation à la recherche dans ces domaines) :

- en **conception et pilotage d'organisations en réseau** ;
- en **ingénierie et management de projet** ;
- en **entrepreneuriat et management de la petite et moyenne organisation (PMO)** ;
- en **management du transport aérien et du tourisme**.

## PRÉSENTATION DE L'ANNÉE DE M2 MANAGEMENT RESPONSABLE ET COLLABORATIF

# RUBRIQUE CONTACTS

---

## CONTACTS PARCOURS

### RESPONSABLE M2 MANAGEMENT RESPONSABLE ET COLLABORATIF

REMY Eric

Email : [eric.remy@univ-tlse3.fr](mailto:eric.remy@univ-tlse3.fr)

Téléphone : 0670378541

VERDIER Marie-Anne

Email : [marie-anne.verdier@univ-tlse3.fr](mailto:marie-anne.verdier@univ-tlse3.fr)

## CONTACTS MENTION

### RESPONSABLE DE MENTION MANAGEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION

JEAN-AMANS Carole

Email : [carole.jean-amans@univ-tlse3.fr](mailto:carole.jean-amans@univ-tlse3.fr)

## CONTACTS DÉPARTEMENT: FSI.GESTION

### DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT

ARTHUS Isabelle

Email : [isabelle.arthus@univ-tlse3.fr](mailto:isabelle.arthus@univ-tlse3.fr)

Téléphone : 05 61 55 81 02

### SECRETARIAT DU DÉPARTEMENT

ANDISSAC Pauline

Email : [pauline.andissac@univ-tlse3.fr](mailto:pauline.andissac@univ-tlse3.fr)

# TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES UE DE LA FORMATION

page	Code	Intitulé UE	semestre*	ECTS	Obligatoire Facultatif	Cours	TD	Projet	Stage
<b>Premier semestre</b>									
8	KSIE9AAU	PROBLEMATIQUES DES ORGANISATIONS RESPONSABLES	I	5	O	24	40		
9	KSIE9ABU	MANAGEMENT DE L'INFORMATION ET RSE	I	5	O	24	40		
10	KSIE9ACU	MANAGEMENT ET HUMANITE	I	4	O	24	30		
11	KSIE9ADU	RECHERCHE ET PROJETS	I	8	O	20	86	150	
12	KSIE9AEU	MANAGEMENT COLLABORATIF ET SOLIDAIRE	I	4	O	26	42		
13	KSIE9AFU	METHODES ET OUTILS DE COMMUNICATION	I	4	O				
		KSIE9AF1 Accompagnement projet professionnel					20		
14		KSIE9AF2 Langue étrangère appliquée					24		
<b>Second semestre</b>									
15	KSIEABAU	STAGE	II	30	O				6

\* **AN** :enseignements annuels, **I** : premier semestre, **II** : second semestre



---

## LISTE DES UE

---

<b>UE</b>	<b>PROBLEMATIQUES DES ORGANISATIONS RESPONSABLES</b>	<b>5 ECTS</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre</b>
<b>KSIE9AAU</b>	Cours : 24h , TD : 40h	Enseignement en français	Travail personnel 61 h

[\[ Retour liste de UE \]](#)

<b>UE</b>	<b>MANAGEMENT DE L'INFORMATION ET RSE</b>	<b>5 ECTS</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre</b>
<b>KSIE9ABU</b>	Cours : 24h , TD : 40h	Enseignement en français	Travail personnel 61 h

[\[ Retour liste de UE \]](#)

<b>UE</b>	<b>MANAGEMENT ET HUMANITE</b>	<b>4 ECTS</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre</b>
<b>KSIE9ACU</b>	Cours : 24h , TD : 30h	Enseignement en français	Travail personnel 46 h

[\[ Retour liste de UE \]](#)

UE	RECHERCHE ET PROJETS	8 ECTS	1 <sup>er</sup> semestre
KSIE9ADU	Cours : 20h , TD : 86h , Projet : 150h	Enseignement en français	Travail personnel 94 h

[\[ Retour liste de UE \]](#)

### ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

REMY Eric

Email : [eric.remy@univ-tlse3.fr](mailto:eric.remy@univ-tlse3.fr)

<b>UE</b>	<b>MANAGEMENT COLLABORATIF ET SOLIDAIRE</b>	<b>4 ECTS</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre</b>
<b>KSIE9AEU</b>	Cours : 26h , TD : 42h	Enseignement en français	Travail personnel 32 h

[\[ Retour liste de UE \]](#)

<b>UE</b>	<b>METHODES ET OUTILS DE COMMUNICATION</b>	<b>4 ECTS</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre</b>
<b>Sous UE</b>	Accompagnement projet professionnel		
<b>KSIE9AF1</b>	TD : 20h	Enseignement en français	Travail personnel 56 h

[\[ Retour liste de UE \]](#)

<b>UE</b>	<b>METHODES ET OUTILS DE COMMUNICATION</b>	<b>4 ECTS</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre</b>
<b>Sous UE</b>	Langue étrangère appliquée		
<b>KSIE9AF2</b>	TD : 24h	Enseignement en français	Travail personnel 56 h

[\[ Retour liste de UE \]](#)

## OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

**Niveau C1/C2 du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues)** L'objectif de cette UE est de permettre aux étudiants de développer les compétences indispensables à la réussite dans leur future vie professionnelle en contextes culturels variés. Il s'agira d'acquérir l'autonomie linguistique nécessaire et de perfectionner les outils de langue spécialisée permettant l'intégration professionnelle et la communication d'une expertise scientifique dans le contexte international.

## DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Les étudiants développeront :

- les compétences liées à la compréhension de publications scientifiques ou professionnelles rédigées en anglais ainsi que les compétences nécessaires à la compréhension de communications scientifiques orales.
- les outils d'expression permettant de maîtriser une présentation orale et/ou écrite et d'aborder une discussion critique dans le domaine scientifique, (ex. rhétorique, éléments linguistiques, prononciation...).
- la maîtrise des éléments d'argumentation critique à l'oral et/ou à l'écrit d'une publication scientifique
- une réflexion plus large sur leur place, leur intégration et leur rayonnement en tant que scientifiques dans la société, abordant des questions d'actualité, d'éthique, d'intégrité... .

## PRÉ-REQUIS

**Niveau B2 du CECRL.**

## COMPÉTENCES VISÉES

S'exprimer avec aisance à l'oral, devant un public, en usant de registres adaptés aux différents contextes et aux différents interlocuteurs. Se servir aisément d'une langue vivante autre que le français : compréhension et expression écrites et orales :

- Comprendre un article scientifique ou professionnel rédigé en anglais sur un sujet relatif à leur domaine.
- Produire un écrit scientifique ou technique dans un anglais adapté, de qualité et respectant les normes et usages de la communauté scientifique anglophone.
- Interagir à l'oral en anglais : réussir ses échanges formels et informels lors des colloques, réunions ou entretiens professionnels.

## MOTS-CLÉS

Projet - Anglais scientifique - Rédaction - Publication - Communications - esprit critique scientifique - interculturel

UE	STAGE	30 ECTS	2 <sup>nd</sup> semestre
KSIEABAU	Stage : 6 mois	Enseignement en français	Travail personnel 750 h

[\[ Retour liste de UE \]](#)

## TERMES GÉNÉRAUX

### SYLLABUS

Dans l'enseignement supérieur, un syllabus est la présentation générale d'un cours ou d'une formation. Il inclut : objectifs, programme de formation, description des UE, prérequis, modalités d'évaluation, informations pratiques, etc.

### DÉPARTEMENT

Les départements d'enseignement sont des structures d'animation pédagogique internes aux composantes (ou facultés) qui regroupent les enseignantes et enseignants intervenant dans une ou plusieurs mentions.

### UE : UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Un semestre est découpé en unités d'enseignement qui peuvent être obligatoires, à choix ou facultatives. Une UE représente un ensemble cohérent d'enseignements auquel sont associés des ECTS.

### UE OBLIGATOIRE / UE FACULTATIVE

L'UE obligatoire fait référence à un enseignement qui doit être validé dans le cadre du contrat pédagogique. L'UE facultative vient en supplément des 60 ECTS de l'année. Elle est valorisée dans le supplément au diplôme. L'accumulation de crédits affectés à des UE facultatives ne contribue pas à la validation de semestres ni à la délivrance d'un diplôme.

### ECTS : EUROPEAN CREDITS TRANSFER SYSTEM

Les ECTS constituent l'unité de mesure commune des formations universitaires de licence et de master dans l'espace européen. Chaque UE obtenue est ainsi affectée d'un certain nombre d'ECTS (en général 30 par semestre d'enseignement, 60 par an). Le nombre d'ECTS varie en fonction de la charge globale de travail (CM, TD, TP, etc.) y compris le travail personnel. Le système des ECTS vise à faciliter la mobilité et la reconnaissance des diplômes en Europe.

## TERMES ASSOCIÉS AUX DIPLOMES

Les diplômes sont déclinés en domaines, mentions et parcours.

### DOMAINE

Le domaine correspond à un ensemble de formations relevant d'un champ disciplinaire ou professionnel commun. La plupart des formations de l'UT3 relèvent du domaine « Sciences, Technologies, Santé ».

### MENTION

La mention correspond à un champ disciplinaire. Il s'agit du niveau principal de référence pour la définition des diplômes nationaux. La mention comprend, en général, plusieurs parcours.

### PARCOURS

Le parcours constitue une spécialisation particulière d'un champ disciplinaire choisie par l'étudiant·e au cours de son cursus.

## LICENCE CLASSIQUE

La licence classique est structurée en six semestres et permet de valider 180 crédits ECTS. Les UE peuvent être obligatoires, à choix ou facultatives. Le nombre d'ECTS d'une UE est fixé sur la base de 30 ECTS pour l'ensemble des UE obligatoires et à choix d'un semestre.

## LICENCE FLEXIBLE

À la rentrée 2022, l'université Toulouse III - Paul Sabatier met en place une licence flexible. Le principe est d'offrir une progression "à la carte" grâce au choix d'unités d'enseignement (UE). Il s'agit donc d'un parcours de formation personnalisable et flexible dans la durée. La progression de l'étudiant.e dépend de son niveau de départ et de son rythme personnel. L'inscription à une UE ne peut être faite qu'à condition d'avoir validé les UE pré-requises. Le choix de l'itinéraire de la licence flexible se fait en concertation étroite avec une direction des études (DE) et dépend de la formation antérieure, des orientations scientifiques et du projet professionnel de l'étudiant.e. L'obtention du diplôme est soumise à la validation de 180 crédits ECTS.

## DIRECTION DES ÉTUDES ET ENSEIGNANT.E RÉFÉRENT.E

La direction des études (DE) est constituée d'enseignantes et d'enseignants référents, d'une directrice ou d'un directeur des études et d'un secrétariat pédagogique. Elle organise le projet de formation de l'étudiant.e en proposant une individualisation de son parcours pouvant conduire à des aménagements. Elle est le lien entre l'étudiant.e, l'équipe pédagogique et l'administration.

## TERMES ASSOCIÉS AUX ENSEIGNEMENTS

### CM : COURS MAGISTRAL(AUX)

Cours dispensé en général devant un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants (par exemple, une promotion entière), dans de grandes salles ou des amphithéâtres. Ce qui caractérise également le cours magistral est qu'il est le fait d'une enseignante ou d'un enseignant qui en définit les structures et les modalités. Même si ses contenus font l'objet de concertations avec l'équipe pédagogique, chaque cours magistral porte donc la marque de la personne qui le crée et le dispense.

### TD : TRAVAUX DIRIGÉS

Ce sont des séances de travail en groupes restreints (de 25 à 40 étudiantes et étudiants selon les composantes), animées par des enseignantes et enseignants. Les TD illustrent les cours magistraux et permettent d'approfondir les éléments apportés par ces derniers.

### TP : TRAVAUX PRATIQUES

Méthode d'enseignement permettant de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises durant les CM et les TD. Généralement, cette mise en pratique se réalise au travers d'expérimentations et les groupes de TP sont constitués de 16 à 20 étudiantes et étudiants. Certains travaux pratiques peuvent être partiellement encadrés ou peuvent ne pas être encadrés du tout. A contrario, certains TP, du fait de leur dangerosité, sont très encadrés (jusqu'à une enseignante ou un enseignant pour quatre étudiantes et étudiants).

### PROJET OU BUREAU D'ÉTUDE

Le projet est une mise en pratique en autonomie ou en semi-autonomie des connaissances acquises. Il permet de vérifier l'acquisition de compétences.

### TERRAIN

Le terrain est une mise en pratique encadrée des connaissances acquises en dehors de l'université.

## STAGE

Le stage est une mise en pratique encadrée des connaissances acquises dans une entreprise ou un laboratoire de recherche. Il fait l'objet d'une législation très précise impliquant, en particulier, la nécessité d'une convention pour chaque stagiaire entre la structure d'accueil et l'université.

## SESSIONS D'ÉVALUATION

Il existe deux sessions d'évaluation : la session initiale et la seconde session (anciennement appelée "session de rattrapage", constituant une seconde chance). La session initiale peut être constituée d'examens partiels et terminaux ou de l'ensemble des épreuves de contrôle continu et d'un examen terminal. Les modalités de la seconde session peuvent être légèrement différentes selon les formations.

## SILLON

Un sillon est un bloc de trois créneaux de deux heures d'enseignement. Chaque UE est généralement affectée à un sillon. Sauf cas particuliers, les UE positionnées dans un même sillon ont donc des emplois du temps incompatibles.



